

# PRB PLANIEXPRESS

ENDUIT DE RAGRÉAGE AUTOLISSANT HAUTES PERFORMANCES

À RECOUVREMENT RAPIDE



## Les + de PRB PLANIEXPRESS

- + Recouvrement rapide : à partir d'1 h
- + Épaisseur de 1 à 30 mm
- + Finition lissée en une seule passe
- + Spécialement adapté pour travaux rapides en milieux occupés

### CONDITIONNEMENT

- Sac papier de 25 kg
- Palette de 1,2 t soit 48 sacs de 25 kg

### CONSERVATION : 9 mois.

### CONSOMMATION

- 1,5 kg/m<sup>2</sup>/mm d'épaisseur

### COULEUR : Gris.



Locaux P4S

## DOMAINE D'EMPLOI

### USAGE

- Sols intérieurs.
- Locaux classés P2 & P3 : en neuf et rénovation.
- Mousse PU ou PIR projeté au sol et poncé, bénéficiant d'un agrément technique pour cet usage.
- Locaux P4 & P4S : sol ciment neuf ou remis à nu.
- Privatifs, collectifs, locaux techniques.
- CPT 3634 V2, 3635 V2.
- DTU et réglementations en vigueur.

### SUPPORTS ADMISSIBLES

- **Neuf** : béton, chape ciment, sols chauffants (y compris PRE), chapes sèches en plaques de plâtre cartonées, bétons allégés, panneaux de bois CTB.H, CTB.X, OSB 3 ou 4 de 22 mm d'épaisseur minimum à emboîtement.
- Les supports en béton doivent avoir une cohésion  $\geq 1$  MPa.
- **Rénovation** : ancien carrelage adhérent (collé ou scellé), ancienne peinture de sol adhérente et résistante, chape asphalte sablée, parquets collés ou à lames posées sur lambourdes (stables).

### SUPPORTS INTERDITS

- Ne pas appliquer sur :**
- Support instable ou friable.
  - Sols humides en permanence ou soumis à des remontées d'eau capillaire.
  - Ancien ragréage base plâtre.
  - Sol industriel.

- Système d'étanchéité liquide de type SPEC ou SEL.
- Peinture de sols.
- Peut être laissé nu (locaux privatifs).

### CONDITIONS D'APPLICATION

- Entre 5 et 25°C.
- Ne pas appliquer sur support gelé ou en cours de gel, chaud, trempé.
- Éviter les courants d'air lors de l'application
- Respecter les joints de dilatation et fractionnement existants.

### REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

- Carrelages collés.
- Parquets collés.
- Revêtements plastiques souples et rigides.
- Revêtements textiles.
- Système d'isolation phonique mince.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

### COMPOSITION

- Liant hydraulique.
- Charges.
- Adjuvants spécifiques.
- Régulateur de prise.

- Adhérence sur bois :  $\geq 0,7$  MPa.
- Adhérence sur carrelage :  $\geq 1,0$  MPa.
- Adhérence sur béton :  $\geq 1,5$  MPa.
- Résistance en flexion :  $\geq 6$  MPa.
- Résistance en compression :  $\geq 30$  MPa.
- Réaction au feu : F<sub>tr</sub>.

### PRODUITS

- POUDRE :**
- Granulométrie :  $\leq 1$  mm.
  - pH alcalin :  $12,5 \pm 0,5$ .

### MISE EN ŒUVRE

- Temps de repos avant emploi : 1 à 2 min.
- DPU : 15 min max.
- Pouvoir auto-lissant : 10 à 15 min.
- Temps de prise : 40 min  $\pm$  10 min.
- Délai avant trafic piéton : à partir de 1 h\*.
- Délai si ponçage : 2 à 4 h\*.

- Délai avant recouvrement\* :
  - Carrelage & Textile : à partir d'1 h.
  - Sol plastique : à partir de 4 h.
  - Parquets collés : à partir de 12 h.
  - Peinture de sol : à partir de 48 h.

\* Suivant épaisseur, température et porosité du support.

- Épaisseurs d'emploi : 1 à 30 mm.
  - 1 à 30 mm : locaux P2 avec revêtement résilient, textile ou flottant.
  - 3 à 30 mm : autres revêtements en locaux P2, P3 et P4/P4S.

- 3 à 10 mm : en rénovation.
- 5 à 30 mm sur bois avec treillis d'armature.
- 20 mm mini sur mousse projetée PU/PIR.
- Rebouchage ponctuel : 30 mm.

**NB :** Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire déterminés selon les guides techniques en vigueur. Les conditions de mise en œuvre peuvent sensiblement les modifier.

## MISE EN ŒUVRE

Se reporter aux Fiches Procédés PRB

### PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports devront être secs, avoir un état de surface résistant et propre, être dépoussiérés.
  - Les traces de plâtre, de vernis, de cires, de laitance superficielle etc... seront éliminées par grattage ou ponçage.
  - Plancher bois<sup>(1,2)</sup> : ils seront rigides (sans flexion) et stables, conforme au DTU 51.3 et être ventilés en sous-face. Renforcer la fixation si nécessaire.
- 1) Éliminer les cires ou vitrificateur avec une ponceuse à parquet, puis dépoussiérer par brossage et aspiration.
  - 2) Sur tous planchers bois, un treillis de verre en maille 10 x 10 est recommandé par agrafage sur primaire sec.
- Panneaux OSB : poncer la surface avec abrasif gros grains ou ponceuse à bois, puis dépoussiérer.
  - Ancien carrelage, peinture, dalle vinyl : lessiver, poncer, griffer ; rincer et laisser sécher.
  - Les trous importants seront rebouchés préalablement 2 à 4 h avant l'opération de ragréage.
  - Désolidariser en périphérie.
  - Sur tous les supports, appliquer le primaire d'accrochage **PRB ACCROSOL AG** ou **PRB ACCROSOL PLUS** à raison de 200 à 300 g/m<sup>2</sup> et laisser sécher 4 à 24 h (12 h minimum sur OSB). Pour un délai de séchage plus rapide, 30 min minimum sur support (12 h minimum sur OSB), utiliser **PRB ACCROSOL EXPRESS** à raison de 150 à 300 g/m<sup>2</sup>.

- Sur mousse PU/PIR poncée et dépoussiérée, utiliser **PRB ACCROSOL AG** ou **PRB ACCROSOL EXPRESS**.

### PRÉPARATION DU PRODUIT

- Gâcher 1 sac de 25 kg avec 5,75 à 6,25 l d'eau propre avec un malaxeur électrique (500 t/min) jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.
- Laisser reposer 1 à 2 minutes environ.
- Éviter tout excès d'eau.

### APPLICATION

- Manuelle avec lisseuse.
- Appliquer l'enduit en seule couche :
  - à l'aller, tenir l'outil à 45°/90° pour remplir les pores et de façon à chasser les bulles d'air,
  - au retour, régler l'épaisseur souhaitée et lisser avec la lisseuse tenue presque à l'horizontale.

- Possibilité d'emploi d'un rouleau débulleur.

### PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Contient du ciment et/ou de la chaux.
- Se reporter à l'étiquetage réglementaire de l'emballage et à la fiche de données de sécurité avant emploi.
- Ne forme pas un système de béton ciré.
- Lissé nu : peut comporter des nuances ou de légers défauts liés à l'application ou au support. Selon choix chantier après ponçage, fin et dépoussiérage si laitance, amélioration face à l'abrasion par traitement anti-poussières ou finition par vernis ou peinture.
- Peinture de sol : le délai de séchage minimum est à confirmer par le fabricant de la peinture, variable en fonction de sa nature et du primaire associé.